

**Objet : Opération « AVOCAT DANS L'ECOLE »**  
**Réseaux : Tous**  
**Niveaux et services : fondamental et secondaire**  
**Période : Année scolaire 2011-2012**

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ;

**Pour information :**

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Associations de Parents;
- Aux organisations syndicales.

**Autorités :** Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire, et de Promotion sociale  
**Signataire(s) :** Marie-Dominique SIMONET  
**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre Simonet  
**Personne(s)-ressource(s) :** Marianne Tilot (marianne.tilot@gov.cfwb.be)

**Nombre de pages :** 2 pages - 2 annexes  
**Téléphone pour duplicata :** Service des circulaires de la Communauté française  
**Mots-clés :** avocat, justice, tribunal, citoyenneté

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,

**Pour la 20<sup>ème</sup> année consécutive, l'Ordre de barreaux francophones et germanophone organise l'opération « avocat dans l'école »**

L'objectif de l'opération « Avocat dans l'école » est de faire découvrir aux jeunes le monde de la justice et ses métiers, leur fonctionnement, le rôle essentiel qu'ils jouent dans une démocratie et leurs implications dans notre vie quotidienne. Nous devons démystifier l'image de la justice et de l'avocat telles qu'elles sont véhiculées dans les médias.

**Comment participer ?**

En renvoyant le formulaire ci-joint (uniquement par email) au responsable de l'opération de votre arrondissement, dont vous trouverez la liste en annexe.

Celui-ci désignera alors un avocat qui prendra contact avec le professeur et conviendra avec lui du jour et de l'heure de la visite.

Il est important de préparer la visite de l'avocat avec les élèves pour que son intervention soit la plus productive et la plus exploitable possible dans le cadre de votre enseignement.

Des dossiers pédagogiques sont téléchargeables sur le site [www.avocat.be](http://www.avocat.be)

**A qui s'adresse cette opération ?**

**Aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire,**

A la date convenue, l'avocat rencontrera les élèves, dans leur classe, et leur expliquera le rôle de la justice et des avocats, les droits de l'enfant, etc ... Il répondra aussi à toutes les questions qui lui seront posées et pourra également intervenir à l'occasion d'un projet plus global de l'établissement scolaire.

**Aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire,**

Dans le cadre de différentes disciplines telles que : cours de français, de religion ou de morale, cours d'histoire ou d'étude du milieu, de latin, de sciences sociales, sciences économiques, etc...

A la date convenue, l'avocat rencontrera les élèves, dans leur classe, et leur expliquera ce qu'est un Etat de droit, les droits du jeune, la naissance d'une loi et qui l'applique, le rôle de la justice, des avocats, etc... Il répondra aussi à toutes les

questions qui lui seront posées et pourra également intervenir à l'occasion d'un projet plus global de l'établissement scolaire.

**Tant avec les élèves du primaire que du secondaire**, il est possible d'organiser une visite du Palais de Justice guidée par un avocat et certains barreaux organisent également des journées portes ouvertes.

**Quand se déroule-t-elle ?**

L'opération démarre officiellement le 13 février et se clôture le 30 juin 2012.

Persuadée que vos élèves et vous tirerez un réel bénéfice de la venue d'un avocat dans la classe, je vous encourage à participer à cette opération.

Je vous invite à faire part de cette initiative à l'ensemble de votre équipe pédagogique.

Je remercie de votre collaboration.

Marie-Dominique SIMONET

Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale

## Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique

### Liste des responsables « Avocat dans l'école » 2011-2012

<b>Responsable O.B.F.G.</b>	Michèle SAVONET,	Av. de la Toison d'or, 65 - 1060 Bruxelles Tél. : 02/648.20.98 – Fax : 02/648.11.67 Courriel : <a href="mailto:michele.secr@avocats.be">michele.secr@avocats.be</a>
<b>BRUXELLES</b>	Mme Christine WEIRAUCH (secr. Bénédicte Estiévenart)	Palais de Justice - 1000 Bruxelles Tél. : 02/508.63.74 - Fax : 02/508.64.53 Courriel : <a href="mailto:benedicte.estievenart@barreaudebruxelles.be">benedicte.estievenart@barreaudebruxelles.be</a>
<b>CHARLEROI</b>	Me Virginie BAKOLAS	Rue de l'Athénée, 54 – 6000 Charleroi Tél. 071/23.24.90 - Fax : 071/23.24.91 Courriel : <a href="mailto:vbakolas@dbvh-avocats.be">vbakolas@dbvh-avocats.be</a>
<b>DINANT</b>	Me Damien WILMOTTE	Rue Grande, 5 – 5530 Godinne Tél. : 082/64.77.85 - Fax : 082/66.66.15 Courriel : <a href="mailto:d.wilmotte@avocat.be">d.wilmotte@avocat.be</a>
<b>EUPEN</b>	Me Stéphanie BAGUETTE  Me Stéphanie MOOR	Gospert, 24 - 4700 Eupen Tél. : 087/44.59.33 - Fax : 087/44.59.32 Courriel : <a href="mailto:baguette@sb-law.be">baguette@sb-law.be</a>  Bergstrasse, 1-3 – 4700 Eupen Tél. : 087/74.44.19 – Fax : 087/55.69.64 Courriel : <a href="mailto:stephanie.moor@belgacom.net">stephanie.moor@belgacom.net</a>
<b>HUY</b>	Me Jean-Charles FRANCOIS	Rue Warnant, 21/10 – 4500 Huy Tél. : 0485/55.18.99 - Fax : 085/25.14.55 Courriel : <a href="mailto:jean.charles33@hotmail.com">jean.charles33@hotmail.com</a>
<b>LIEGE</b>	Me Marie-B. BERTRAND	Place Sainte-Véronique 6 – 4000 Liège Tél. : 04/252.28.60 – Fax : 04/252.93.30 Courriel : <a href="mailto:bertrandhenry@avocat.be">bertrandhenry@avocat.be</a>
<b>MARCHE</b>	Me David VERDAY	Allée du Monument, 7 - 6900 Marche-en-Famenne Tél : 084/22.09.00 – Fax : 084/31.65.52 Courriel : <a href="mailto:d.verday@avocat.be">d.verday@avocat.be</a>
<b>MONS</b>	Me Bruno WAEGENAERE	Rue Père Damien, 1 - 7090 Braine-le-Comte Tél. : 067/56.12.13 - Fax : 065/37.90.33 Courriel : <a href="mailto:pwgr@scarlet.be">pwgr@scarlet.be</a>
<b>NAMUR</b>	Me Sandrine THIRION	Rue Bruno, 8 – 5000 Namur Tél. : 0496/64.72.35 – Fax : 081/26.25.86 Courriel : <a href="mailto:s.thirion@avocat.be">s.thirion@avocat.be</a>
<b>NEUFCHATEAU</b>	Me Hélène PIRON	Avenue de Bouillon, 16b – 6800 Libramont Tél. : 061/32.87.35 - Fax : 061/22.57.59 Courriel : <a href="mailto:h.piron@avocat.be">h.piron@avocat.be</a>
<b>NIVELLES</b>	Me Thomas DARCHE  Me Geneviève VANPETEGEM	Verte voie, 20 – 1348 Louvain-La-Neuve Tél. : 010/45.40.08 – Fax : 010/45.19.29 Courriel : <a href="mailto:thomas@darche.be">thomas@darche.be</a>  Rue Ernest Detenre, 59 – 1495 Sart-Dames-Avelines Tél. : 071/87.88.78 – Fax : 071/87.49.18 Courriel : <a href="mailto:g.van.petegem@avocat.be">g.van.petegem@avocat.be</a>
<b>TOURNAI</b>	Me Dominique JADOT	Rue de Condé, 35 - 7900 Leuze-En-Hainaut Tél. : 069/66.66.00 – Fax : 069/66.66.01 Courriel : <a href="mailto:cbdj@skynet.be">cbdj@skynet.be</a>
<b>VERVIERS</b>	Me Lidia RIGGI	Rue Villers, 64 - 4831 Bilstain Tél. : 087/35.49.06 - Fax : 087/74.30.42 Courriel : <a href="mailto:l.riggi@avocat.be">l.riggi@avocat.be</a>



**Formulaire d'inscription**

Ce document est à faxer au responsable « Avocat dans l'école » de votre barreau  
!! avant le 30 mars 2012 !! (voir liste jointe)

**Date** : ..... / ..... / .....

**Ecole** : Dénomination + adresse complète :

.....  
.....  
.....  
.....

Téléphone : ..... Fax : .....

**Classe : précisez le niveau et le nombre d'élèves** (Un formulaire par classe)

.....  
.....  
.....

Si vous désirez la visite d'un avocat que vous connaissez déjà et avec lequel vous êtes en contact, merci de signaler son nom :

.....  
.....

**Jours et horaire** :

L'avocat désigné prendra contact avec vous et vous pourrez planifier ensemble la date et l'heure de la visite. *Attention : nous mettons tout en œuvre pour satisfaire un maximum d'écoles. Cependant, les avocats effectuent ces visites bénévolement et en marge de leur activité professionnelle. Nous ne pouvons donc pas garantir de répondre à toutes les demandes, qui sont plus nombreuses chaque année. Nous vous remercions pour votre compréhension.*

**Personne à contacter + téléphone ou Gsm**

.....  
.....